

Réservez directement auprès de l'hôtel c'est toujours moins cher

Vous obtiendrez toujours un meilleur prix et de meilleures conditions en réservant en direct votre chambre d'hôtel.

Contrairement aux messages publicitaires diffusés par les agences de voyages en ligne, les conditions d'annulation sont identiques ou plus avantageuses en direct.

Sur les sites internet des hôtels vous trouverez toujours beaucoup plus d'informations pour faire votre choix et préparer votre séjour ; plans d'accès, parkings, choix de chambres, disponibilités, environnement touristique...

Pourquoi est ce moins cher en direct ?

Car les hôteliers doivent payer des commissions aux agences de voyages en ligne (On line Travel Agencies, OTAs). Ces commissions sont au minimum de 17% hors taxes. Elles sont beaucoup plus élevées si l'hôtel souhaite un meilleur classement ou référencement sur ces sites. Plus l'hôtel paye, mieux il est classé par les agences en lignes ; « nos hôtels préférés »....

Alors pourquoi les hôtels sont ils inscrits sur Booking.com ou Expédia ?

Booking.com, par exemple, verse des millions d'US\$ tous les ans à Google pour être toujours positionné en haut de page du moteur de recherche. Les hôtels inscrits sur Booking.com bénéficient donc d'un référencement dit naturel et remontent aussi dans le classement de Google. Les établissements qui ne seraient pas inscrits sur Booking.com ne seraient quasiment plus visibles sur internet.

Quels avantages pour l'hôtelier ?

Aucun si ce n'est qu'il reste visible sur le net. Sinon il n'existerait plus que sur les guides traditionnels ; Routard, Michelin, GéoGuide, Lonely Planet, Rick's stevee, Rough Guide...

Comment faire pour réserver et payer moins cher ?

Les Agences de voyages en ligne (OTAs) ont des outils performants, très bien étudiés et bénéficient de moyens marketing très puissants. Ils permettent d'avoir une vue rapide de l'offre hôtelière dans la ville ou vous souhaitez séjourner. Faites votre recherche via ces outils puis rendez vous directement sur le site de l'hôtel ou vous trouverez un moteur de réservation en ligne identique et aussi facile à utiliser que celui des OTAs.

Faites un geste citoyen

Les OTAs ont négocié un régime d'imposition fiscale très favorable dans certains pays pour leurs implantations en Europe. Les maisons mères de ces sociétés sont des holding situées dans des paradis fiscaux.

De ce fait, malgré un chiffre d'affaires conséquent réalisé sur notre territoire elles ne payent aucun impôts, ni taxes, ni charges sociales en France !

Ce document est juste une note d'information.